

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION MÉTIERS DE L'INFORMATION : VEILLE ET GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES PARCOURS DISPOSITIFS DE GESTION ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE

Résumé de la formation

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine ministériel : Technologie - entreprise

Mention : Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires

Spécialité : dispositifs de gestion et de diffusion de l'information numérique

Présentation

La licence professionnelle **Dispositifs de gestion et de diffusion de l'information numérique** vise à former des professionnels de l'information-documentation avec des compétences transversales devant leur permettre de s'adapter à des contextes professionnels divers.

Cette formation met l'accent sur la maîtrise du cycle de vie de l'information numérique à travers des enseignements dispensés sur la production, la gestion, la diffusion et l'archivage de l'information dans un environnement numérique. Elle se propose d'accompagner chaque étudiant dans la maîtrise technique des outils de gestion et diffusion de l'information numérique, mais aussi d'apporter les connaissances théoriques nécessaires pour comprendre les enjeux et les problématiques auxquels il devra faire face dans sa vie professionnelle.

Savoir faire et compétences

- Acquérir une culture professionnelle,
- Savoir gérer et valoriser des ressources documentaires,
- Concevoir et gérer des systèmes d'information documentaire,

Plus d'infos

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 an

Niveau d'étude : bac+3 ou 4

Public concerné

- * Formation initiale
- * Formation continue
- * Formation en alternance

Nature de la formation :
Diplôme

Langue d'enseignement :
Français

Effectif : 25

Stage : Obligatoire (12 semaines soit 420h)

- Concevoir un produit éditorial numérique,
- Savoir gérer et diffuser des connaissances.

Référentiel national de compétences de la mention Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires : Fiche nationale Code RNCP :30135

Informations supplémentaires

Responsable(s) de la formation

✉ Hans Dillaerts

Contact(s) administratif(s)

✉ Secrétariat Licence professionnelle Documentation

Informations supplémentaires

Sous réserve d'accord, la Région Occitanie accorde son soutien financier à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (Sufco) pour la mise en oeuvre de cette action de formation. Cette mesure concerne un nombre limité de demandeurs d'emploi.

Contenu de la formation

L'intégralité des enseignements proposés aux étudiants en EAD est disponible en ligne sur la plateforme pédagogique de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Il n'y a pas de support papier, tous les cours sont dématérialisés.

Vous trouverez sur la plateforme :

des ressources de cours, modules multimédia, travaux dirigés, exercices et devoirs ;

des espaces de travail collaboratif, forums de discussion, chats, etc. pour interagir avec vos enseignants et d'autres étudiants.

Contrôle des connaissances

La Direction des Études et de la Scolarité établit le calendrier des examens.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent sur le site de l'université à l'onglet « Études et Scolarité / Examens / Modalités de Contrôle des connaissances » (type d'évaluation, durée de l'épreuve...).

Deux évaluations sont proposées, la meilleure note des deux étant conservée.

1ère évaluation : Mai

2nde évaluation : juin

Aménagements particuliers

Une ouverture de centre d'examen à l'étranger est possible sous certaines conditions (voir site internet rubrique "inscription - examens délocalisés")

- L'accompagnement des étudiants s'organise de différentes manières :

- * Une journée de prérentrée : accueil et présentation de la formation et de l'équipe pédagogique et administrative / présentation de la plateforme Moodle pour les étudiants relevant du dispositif de l'enseignement à distance,
- * Des regroupements pédagogiques sont organisés en début de chaque semestre et en fin d'année pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance. Ces

regroupements sont organisés sur un ou deux jours durant lesquels plusieurs intervenants interviennent afin d'approfondir certains points de leur cours et d'accompagner au mieux les étudiants dans leur processus d'apprentissage,

- * Accompagnement des étudiants dans leur projet personnel d'insertion.

- La formation peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- * **Contrat d'apprentissage** : Âge limite 29 ans révolus

Rythme d'alternance : Voir le calendrier ci-joint.

Âges	1ère Année	2ème Année	3ème Année
18 à 20 ans	43% du SMIC 644,34€	51% du SMIC 764,22€	67% du SMIC 1003,97€
21 à 26 ans	53% du SMIC 794,19€	61% du SMIC 914,01€	78% du SMIC 1168,81€
26 à 29 ans	100% du SMIC 1498,50€	100% du SMIC 1498,50€	100% du SMIC 1498,50€

Signature du contrat : début de la formation (avec tolérance de 3 mois avant ou après la date de rentrée)

Contact : Centre de Formation des Apprentis Régional de l'Enseignement Supérieur en Languedoc Roussillon - Sud de France (CFA EnSup-LR)
99 avenue d'Occitanie CS 79235 - 34197 MONTPELLIER
CEDEX 5

✉ cfa-ensuplr@umontpellier.fr - Téléphone : 04 99 58 52 35 -
www.ensuplr.fr

- * **Contrat de professionnalisation** : jeunes de 16 à 25 ans révolus, demandeurs d'emplois de 26 ans et plus, bénéficiaires du RSA, de l'ASS.

Contact : Service universitaire de formation continue (SUFCO) :

✉ contratpro@univ-montp3.fr - Téléphone : 04 67 14 55 82

Conditions d'accès

Sont admis à candidater les étudiants titulaires :

- * Soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études dans l'enseignement supérieur : BTS Information-communication, DUT Information-communication ou Documentation, Licence 2 Info-com, MCC, Sciences du langage, Histoire, Philosophie, Lettres modernes avec un ECUE documentation.
- * Soit d'une validation d'acquis.

Critères de sélection : La sélection se fait sur dossier de candidature à télécharger sur le portail Ecandidat de l'université Paul-Valéry.

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'université : <https://www.univ-montp3.fr/fr/etudes-à-montpellier-en-lmd>

Droits de scolarité

- 120 euros par année de diplôme
(hors frais d'inscription administrative).

Poursuite d'études

La licence professionnelle a vocation à déboucher directement sur la vie active.

Néanmoins, le titulaire de cette Licence peut candidater en Master 1.

Insertion professionnelle

- Les métiers de la gestion de l'information et de la documentation :

- * Documentaliste,
- * Bibliothécaire,
- * Archiviste,
- * Cyber documentaliste,
- * Documentaliste spécialisé,
- * Gestionnaire de documents d'entreprise,
- * Gestionnaire en documentation,
- * Record manager,
- * Médiathécaire,
- * Veilleur documentaire...

Composante

Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Lieu(x) de la formation

Montpellier